

Interview de Fabrice SEIMAN à Reuters, 17 octobre 2011

1) Faut-il séparer les activités banque de dépôts des activités de banque d'investissement ?

Si la séparation ne résout pas crise financière actuelle qui est celle des dettes souveraines, elle en limite les conséquences puisque les contribuables ne seront plus contraints de payer lors des prochaines crises bancaires comme ils l'ont été en 2008 avec les nationalisations de RBS et de Northern Rock.

La séparation des entités banques d'affaires et de détail - qui se verraient chacune attribuer un conseil d'administration - permettrait ainsi d'éviter que l'épargne des particuliers ne serve à financer les investissements risqués des banques lorsque les liquidités viennent à manquer. Pour être efficace et réalisable cette séparation doit néanmoins être progressive et surtout appliquée à tous les pays du G20.

2) Est-ce une séparation qui serait couteuse ? Que pensez-vous d'une solution à la Vickers Report ?

L'argument du coût, estimé entre 4 et 7 milliards de pounds en Angleterre, ne me paraît pas pertinent au regard du défi que nous avons à relever. Par ailleurs le rapport Vickers a montré qu'en renforçant la compétition au sein du secteur bancaire, les mesures préconisées auront pour effet d'offrir un plus large choix de crédit à de meilleurs prix aux ménages et aux entreprises.

Ce rapport constitue une excellente base de travail car il prévoit justement une séparation progressive et l'assortit de mesures fortes en matière de transparence et de compétition du secteur bancaire.

3) Pourquoi est-ce que cette idée ressort-elle maintenant, alors que les banques françaises enregistrent peu ou pas de pertes par rapport à la crise de 2008 ?

Les Etats européens, déjà en grande difficulté financière, s'apprêtent à massivement recapitaliser les banques. Il est donc légitime qu'ils s'interrogent aujourd'hui sur le modèle des entreprises qu'ils financent.

Côté français, la recapitalisation des banques n'a pas coûté un centime au contribuable en 2008, elle a même rapporté de l'argent. Il n'est donc pas étonnant que ce débat ait démarré en Angleterre où l'Etat a été contraint de nationaliser ses banques et aux Etats-Unis, où des banques -y compris universelles comme Citigroup- ont été secourues.

4) On dit que les bilans des banques françaises, malgré la qualité de leurs actifs, sont trop gros et dépendent trop de financements court-terme. Qu'en pensez-vous ?

Les banques françaises sont parmi les plus solides d'Europe mais le spectre d'une crise bancaire pèse toujours sur le marché du financement de court terme. Les tensions sur le marché interbancaire sont en effet réelles :

-d'une part il est difficile pour les banques de la zone euro de se financer à des coûts raisonnables comme en témoigne le niveau élevé de l'IOS-BOR (NB : l'écart entre le coût de la liquidité interbancaire et le coût de la liquidité fournie par la BCE), à 66 points de base.

-d'autre part la défiance entre établissements financiers reste forte, ce qui les pousse à stocker au jour le jour auprès de la BCE un montant record de 269 milliards d'euros contre une rémunération de 0,75 %, au lieu de se prêter leurs fonds disponibles.

5) Est-ce que les banques pourront déjouer toute tentative de changement structurel de leur modèle en France ?

Cette réforme qui remet en cause le modèle de banque universelle n'a de sens que si elle est appliquée au niveau international, car il est essentiel que nous jouions à armes égales dans la mondialisation. Ce doit être l'un des enjeux que la France doit promouvoir au prochain G20 de Cannes début novembre.